

La DSDEN 93 recrute un ou une chargé(e) de mission pour l'Éducation nationale - cité éducative de Romainville (93) (poste à mi-temps)

PêLe-mêle du 17/09/2026 relative au recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour l'Éducation nationale - cité éducative de Romainville (93) (poste à mi-temps)

DSDEN de Seine-Saint-Denis / Mission éducation prioritaire et politique de la Ville

EPPV

Affaire suivie par : Thomas Heuzé

Tél : 01 43 93 71 66

Mél : ce.93eppv@ac-creteil.fr

Publication d'une offre d'emploi : Chargé(e) de mission pour l'éducation nationale Cité éducative de Romainville (93)

Titre de l'offre d'emploi :

Chargé(e) de mission pour l'éducation nationale Cité éducative de Romainville (93) (poste à mi-temps)

Descriptif du poste :

La mission assignée s'inscrit dans le cadre de la politique pédagogique et éducative nationale déclinée dans le contexte académique et départemental de la Seine-Saint-Denis. Elle s'exerce sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis et sous l'autorité fonctionnelle du principal / de la principale du collège chef de file de la cité éducative. Il s'agit d'un poste à mi-temps, qui fait l'objet d'une lettre de mission annuelle.

Vos missions en quelques mots :

Les missions institutionnelles et pédagogiques au sein de la cité éducative se déclinent de la façon suivante :

Ø Partenariats institutionnels et territoriaux :

- contribuer à la coopération entre les différents acteurs, notamment mettre en lien les circonscriptions, écoles et établissements labellisés, les coordonnatrices ou coordonnateurs de réseaux d'éducation prioritaire avec le pilote Éducation nationale de la cité éducative ;
- accompagner et construire les partenariats ; suivre la mise en œuvre de la programmation, notamment sur le fonds de cité, et rendre compte des observations effectuées auprès du pilote éducation nationale et de la DSDEN.
- Appuyer le pilotage stratégique du chef / de la cheffe d'établissement chef de file : rédaction de notes d'analyse ou de synthèse ; expertise / conseil ; actualisation d'un tableau

de bord structuré selon les axes de la programmation ; mise en place d'appel à projet sur tout ou partie de la programmation ;

- produire des comptes rendus et/ou relevés de conclusions et en assurer la diffusion ;
- partager, mutualiser avec les autres cités éducatives, sur le volet Éducation nationale, en complémentarité des échanges entre chefs de file ;
- participer aux temps de formation ou d'accompagnement proposés par la DSDEN.

Ø Ingénierie et évaluation :

- participer à l'évaluation des actions conduites dans le programme de la cité éducative, de manière ciblée (actions particulières, axe structurant...) et globale, avec les partenaires correspondants ;
- contribuer ou soutenir le pilotage des projets d'établissement (définition, mise en œuvre et évaluation) et des réseaux d'éducation prioritaire, en renforçant leur lien avec la dynamique de la cité éducative ;
- participer à l'élaboration du bilan financier de chaque action Éducation nationale et à la préparation de la revue de projets annuelle ;
- construire et faire vivre les outils de suivi et d'évaluation des projets afin de façonner une mémoire sur le territoire et d'assurer la diffusion des contenus travaillés avec les partenaires.

Ø Communication :

- favoriser la communication au sein de la cité éducative par le biais d'outils dédiés (y compris numériques), notamment en direction des personnels de l'Éducation nationale ;
- veiller au respect des droits des personnes citées ou présentées dans les documents publiés par la cité éducative (droit à l'image, accord de diffusion pour la captation de séquences vidéo audio...).

Il est demandé en fin d'année scolaire de rédiger un rapport d'activités sur la base d'une lettre de mission, et de le transmettre à l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Éducation nationale et à la cheffe d'établissement chef de file de la cité éducative. Un bilan annuel, qui fait l'objet d'un compte rendu, est organisé par le chef / la cheffe d'établissement chef de file, en lien avec l'inspecteur/trice de l'Éducation nationale de la

Profil recherché et compétences spécifiques attendues

- *connaître le fonctionnement du système éducatif : 1er et 2nd degrés, éducation prioritaire, dispositifs d'égalité des chances existant au sein de l'Education nationale, orientation à l'issue de la scolarité obligatoire ;*
- *travailler en équipe et en partenariat avec les services de l'Etat (délégué(e) du préfet) et les collectivités territoriales (notamment le ou la chef(fe) de projet opérationnel) ;*
- *connaître les dispositifs de la politique de la ville ou partenariaux concernant l'éducation, l'orientation ou l'insertion (OEPRE, accueil des Moins de trois ans, Programme de réussite éducative, contrat de ville Engagement Quartiers 2030, Cordées de la réussite, plan pour l'insertion des jeunes en Île-de-France, Mission locale, etc.) ;*
- *connaître le fonctionnement et les enjeux des cités éducatives, notamment dans l'axe « conforter le rôle de l'école » ;*
- *Sur la base d'une expertise pédagogique, savoir conseiller (appui technique ou vision plus stratégique) ;*
- *faire preuve d'esprit critique et d'initiative ;*
- *mettre en œuvre une démarche de projet ;*
- *avoir une capacité d'analyse et de synthèse ;*
- *savoir rendre compte des actions menées ;*
- *contribuer à la conception et la gestion de dossiers complexes ;*

- avoir une bonne maîtrise des outils techniques (tableur, outils pour collaborer, élaborer des présentations ou publications...).

Modalités de candidature

- Sur Virtuo : envoi d'une lettre de motivation et d'un *curriculum vitae*.
- En complément, envoi au principal ou à la principale co-pilote de la cité éducative et à la DSDEN, sous couvert de son chef d'établissement ou de son IEN chargé de circonscription, aux adresses suivantes :
 - Principale du collège chef de file : ce.0931381W@ac-creteil.fr
 - DSDEN : ce.93eppv@ac-creteil.fr

Le cas échéant : entretien dans le cadre d'une commission locale de recrutement (principal de collège et, le cas échéant IEN en charge de la circonscription et/ou mission départementale éducation prioritaire et politique de la ville).

Le poste est à pourvoir au 1er septembre 2026, pour l'année scolaire 2026-2027.

Personnes en charge du recrutement

- M. Thomas Heuzé, IA-DAASEN.
- Mme Dalila Hassani, principale co-pilote de la cité éducative : ce.0931381W@ac-creteil.fr
- La mission éducation prioritaire et la politique de la ville à la DSDEN de la Seine-Saint-Denis : ce.93eppv@ac-creteil.fr